

L'application AGIRHE vous permet de déclarer vos cotisations au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Orne et d'imprimer le bordereau déclaratif de cotisations qui doit être joint au mandat de paiement.

L'application AGIRHE est une application Web. Dans un souci de compatibilité et de confort d'utilisation, nous vous recommandons l'utilisation d'un explorateur internet tel que Mozilla Firefox ou Google Chrome.

Vous pouvez vous connecter à l'application AGIRHE sur notre site internet www.cdg61.fr,

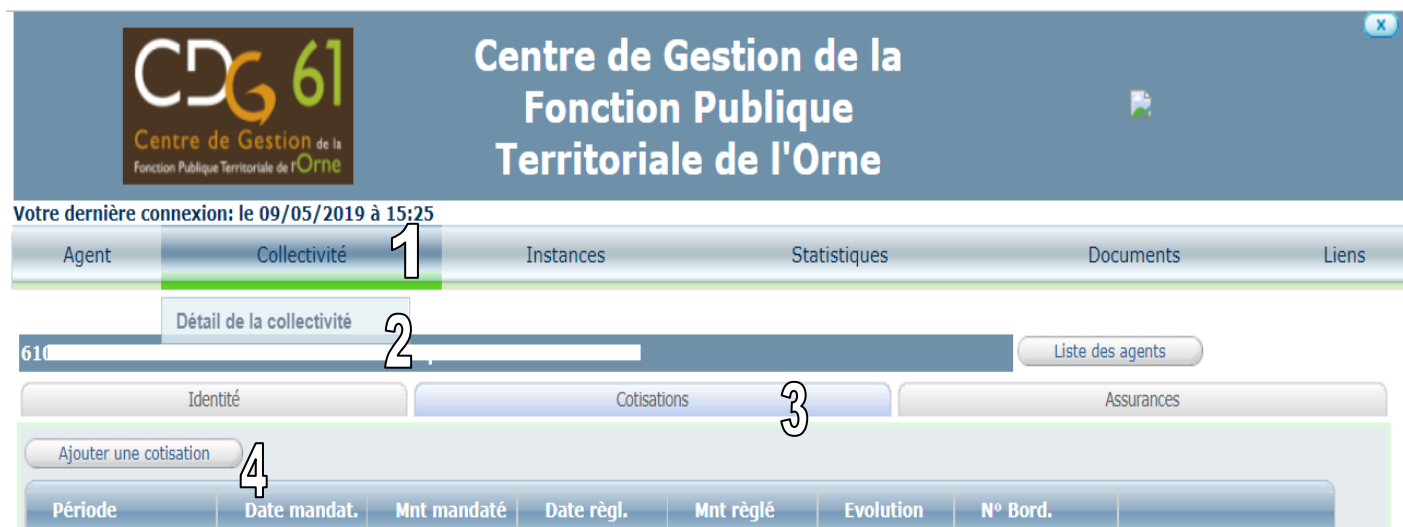
- ➔ Rubrique "Le CDG61"
- ➔ "Saisir vos cotisations au CDG".



COTISATION ANNUELLE / TRIMESTRIELLE / MENSUELLE

1. Se connecter à Agirhe avec vos mots de passe, puis aller déclarer les cotisations dans :

- ➔ Onglet Collectivité (1)
- ➔ Détail de la collectivité (2)
- ➔ Cotisations (3)
- ➔ Ajouter une cotisation (4)



2. Compléter :

- ➔ Périodicité : Annuelle OU Trimestrielle OU Mensuelle
- ➔ La période concernée (1)
- ➔ Les montants et effectifs CNRACL
- ➔ Et/ou les montants et effectifs régime général
- ➔ Et/ou rémunérations accessoires
- ➔ Cliquer sur "calculer l' total" (3)
- ➔ Valider (4)
- ➔ Imprimer (4)

Agent Collectivité Instances Statistiques Documents Liens

Détail de la collectivité 610 Liste des agents

Identité Cotisations

N° Bordereau :
 Code budget annexe :
 Date de mandatement : 13/05/2019
 Périodicité : Annuelle
Période concernée : Année 2019
 Date de règlement :
 Total général réglé :
 Observations :

1

Montants Effectif Eq. Tps Plein	Taux	CNRACL	régime général	rémunérations accessoires
Taux obligatoire	0,8			
Taux additionnel	0,5			
Taux médecine	0,4			
	0			

2

Calculer le total 3

Retour Valider 4

Agent Collectivité Instances Statistiques Documents Liens

Détail de la collectivité 61 Liste des agents

Identité Cotisations

N° Bordereau :
 Code budget annexe :
 Date de mandatement : 13/05/2019
 Périodicité : Mensuelle
Période concernée : Juin 2019
 Date de règlement :
 Total général réglé :
 Observations :

Montants Effectif Eq. Tps Plein	Taux	CNRACL	régime général	rémunérations accessoires
Taux obligatoire	0,8			
Taux additionnel	0,5			
Taux médecine	0,4			
	0			

Calculer le total

Retour Valider

- ➔ Enregistrer une copie de l'état sorti d'Agirhe, qui sera votre pièce justificative à joindre à votre bordereau de paiement (il n'est plus nécessaire de nous faire parvenir une copie de cet état).

3. Créer votre mandat de paiement en comptabilité en précisant bien le n° du bordereau, la périodicité, l'année, la cotisation, et la collectivité. Et l'envoyer en trésorerie.